

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12 DEC. 2017

Dossier complet le :

12 DEC. 2017

N° d'enregistrement :

FOU17 PO 208

1. Intitulé du projet

USINE DE PREFABRICATION D'ELEMENTS EN BETON DANS LA ZONE D'ACTIVITE DU PONSIAUX A JUNIVILLE (08)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Melen

Prénom Benoît

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Freyssinet International et Compagnie

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Nagle, Patrick, Président Directeur Général

RCS / SIRET

3 3 3 9 1 2 7 6 4 0 0 1 0 2

Forme juridique

Société par actions simplifiée (SAS)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39°	Réalisation de travaux donnant lieu à un permis de construire sur un terrain d'assiette d'environ 7 ha et une surface de plancher créée de 7000m ² (< à 40000m ²).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'élaboration et l'exploitation d'une usine de préfabrication d'anneaux en béton armé dans la zone d'activité du Ponsiaux à Juniville (08) sur un site d'environ 7ha.

4.2 Objectifs du projet

La préfabrication d'anneaux en béton servira à la construction des mâts des éoliennes du futur parc éolien du Mont des Quatre Faux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La mise en place de l'usine de préfabrication est prévue sur une durée de 30 mois.

L'usine sera répartie selon les zones principales suivantes :

- Zone d'assemblage des cages de ferrailage (cages d'armatures);
- Usine de préfabrication qui est un hangar clos de 58m de large par 115m de long contenant 21 moules de fabrication;
- Centrale à béton;
- Zone de stockage et de préparation des anneaux préfabriqués;
- Bureaux et cantonnements.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le nombre d'éléments préfabriqués est prévu à 2142 anneaux sur une période de 20 mois environ.

8 anneaux seront bétonnés tous les jours, soit un volume de béton moyen journalier 120m³. Une mise en peinture sera réalisée sur les anneaux. Ensuite, les anneaux seront stockés et, en phase d'assemblage, ils seront positionnés sur une zone de préparation en vue de la livraison sur site.

Il est prévu une base vie pour le personnel de l'usine de préfabrication (environ 60 personnes) composée de vestiaires, réfectoires et sanitaires/douches ainsi que des bureaux pour l'encadrement de l'usine et des travaux sur site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L

'activité de l'usine de préfabrication fait l'objet d'une déclaration au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

L'usine de préfabrication d'anneaux en béton est située dans une extension de la Zone d'Activité (ZA) du Ponsiaux à Juniville.

Cette extension a fait l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la rubrique 2.1.5.0 de l'article R.214-1 du code de l'environnement (récépissé rendu le 13/10/2016). Il a également été soumis à étude d'impact au titre de la rubrique 33° du tableau annexé à l'article R.122-2 du code de l'environnement (avis de l'Autorité Environnementale rendu le 05/12/2016).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	Environ 7ha
Superficies imperméabilisées	Inférieur à 1ha

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Allée André Barrois
Zone d'activité de Ponsiaux
08310 JUNIVILLE

Références cadastrales :
ZP 88, ZP 92, ZP 99, ZP 100, ZP 102,
ZP 103, ZP105, ZP 107, ZP 108, ZP
109, ZP 110, ZP 111
Nelles références cadastrales-Nov17:
ZP106,116,117,118,119,120,121,122
ZP 123,124,127,128,129,130,131

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 22' 05" E. Lat. 49° 24' 05" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	100 à 150m3 maximum par jour (compatible avec le réseau existant)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le terrain d'implantation est situé dans une extension de la Zone d'Activité du Ponsiaux. L'étude d'impact de cette extension de la ZA n'a pas identifié d'enjeux environnementaux forts, notamment sur le plan de la biodiversité et des continuités écologiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☒	☐	Risques sanitaires faibles, les activités sont soumises à Déclaration au titre de la réglementation ICPE.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Les approvisionnements en matériaux pour l'élaboration du béton se feront par la route. La desserte de la Zone d'Activité est adaptée. L'expédition des éléments préfabriquée se fera par un chemin dédié vers le site de construction du parc éolien, pour limiter les interfaces avec le réseau routier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Faibles nuisances sonores (fonctionnement de la centrale et circulation des poids lourds). Les activités sont soumises à la réglementation ICPE en matière de bruit.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☒ ☐	☐ ☒	Très faibles vibrations (fonctionnement de la centrale et circulation des poids lourds).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Peu de rejets dans l'air. Les poussières sont liées : - à la manipulation avec une chargeuse des agrégats nécessaires à la fabrication du béton (sable, graviers) ; - à la manutention des liants hydrauliques pulvérulents également nécessaires à la fabrication du béton (ciments, etc...) ; - à la circulation, en période de sécheresse, des poids lourds sur les voies de circulation internes. Des mesures sont prévues pour limiter leur propagation.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Production de déchets inertes, d'emballages, de déchets non dangereux et de déchets dangereux. Une filière d'élimination et de valorisation sera mise en place.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet s'inscrit dans le périmètre de l'extension de la Zone d'Activité du Ponsiaux à Juniville (08).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pour les risques de bruits, de vibration et de rejets dans l'air : les activités ICPE seront réglementées par l'arrêté de prescriptions générales qui fixe les limites à ne pas dépasser.

Pour les déchets : il sera mise en place une gestion des déchets conforme à la réglementation en vigueur et fondée sur le tissu des prestataires locaux de service.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'usine de préfabrication d'anneaux en béton pour la construction des mâts d'éolienne d'un projet de parc éolien au Mont des Quatre Faux est situé dans l'extension d'une Zone d'Activités qui a elle-même fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement et d'une déclaration au titre de la protection de la ressource en eau.

L'analyse de ces documents a montré que les activités envisagées étaient compatibles avec les enjeux environnementaux faibles dans ce secteur. Les activités sont par ailleurs soumises à déclaration au titre de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, traduisant notamment des dangers et nuisances faibles et maîtrisés.

Enfin, cette activité est destinée uniquement à la construction des mâts d'éolienne du projet de parc du Mont des Quatre Faux d'une durée d'environ 24 à 30 mois.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Extrait Kbis (annexe 1) Autorisation du propriétaire foncier (CDC du Rethelois) Dossier de déclaration des activités soumises à la législation ICPE de l'usine de préfabrication d'éléments en béton.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à Rueil-Malmaison

le, 27 novembre 2017

Signature



